



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

15/01/2013

Dossier complet le :

15/01/2013

N° d'enregistrement :

F05213 P 00 14

1. Intitulé du projet

Zone d'Activités "TOURNEBRIDE" à Beaufou

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mr PLISSON Régis (Président)

RCS / SIRET

12 4 8 15 0 0 15 0 6 1 0 0 1 0 5 1

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Lotissement qui couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Lotissement d'activités prévoyant la création de deux lots
et d'un îlot divisible en 5 lots maximum.

4.2 Objectifs du projet

Cet aménagement a pour but d'offrir des terrains viabilisés pour l'accueil d'activités nouvelles à caractère industriel, artisanal et commercial.

La partie Est du projet (lot 1 et îlot A) est destinée à l'implantation de petites entreprises dans le domaine artisanal ou industriel.

La partie Ouest (lot 2) est destinée à l'implantation d'une entreprise existante (située près du bourg de Beaufou) qui souhaite se délocaliser sur ce site car son implantation actuelle n'est plus compatible avec l'urbanisation voisine croissante (habitations). L'activité de cette entreprise dénommée FERS est le traitement de ferrailles et métaux (tri, déchetterie pour les professionnels et stockage pour le transit des matériaux valorisables industriels). Cette nouvelle installation fera l'objet d'une autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Aménagement d'une voie avec chaussée et accotement engazonné (noue paysagère).
- Desserte par les réseaux d'assainissement Eaux Pluviales, réseaux électriques, télécom et eau potable.
- Gestion des Eaux Pluviales par la création de noues paysagères de rétention.
- Traitement des Eaux Usées à la parcelle: assainissement autonome pour chaque acquéreur.
- Renaturation de la zone humide existante.

Ces travaux seront réalisés en deux phases:

Phase provisoire: terrassements généraux, voirie provisoire et réseaux.

Phase définitive: revêtement, bordures, éclairage et espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiments industriels, artisanaux ou commerciaux recevant le personnel, les clients et les livreurs.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande de Permis d'Aménager.
- Déclaration LOI SUR L'EAU, dossier d'incidences au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

PERMIS D'AMÉNAGER

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie globale du projet	76 385 m ²
- Superficie des espaces communs (voirie, espaces verts)	25 885 m ²
- Superficie des espaces cessibles (2lots et 1 flot)	50 500 m ²
- SHON estimée	14 000 m ²
- Surface Imperméabilisée estimée	27 500 à 37 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Village de
TOURNEBRIDE à
BEAUFUO, au carrefour
des routes
départementales n° 937
et 78.

Coordonnées géographiques¹ Long. 1° 27' 31,0" O Lat. 46° 48' 29,4" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol: terrain agricole avec cultures céréalières (blé) et prairie de ray grass.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez-le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 01/09/2011,
Règlement, chapitre 2: règlement applicable à la zone AUe (secteur 1AUe).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic "zone humide" a été réalisé sur l'ensemble du projet par le bureau d'études SERAMA (cf annexe 6). La zone humide est située au Sud du projet et s'étend sur environ 1.75 ha.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet implique l'urbanisation et donc la destruction d'une partie de la parcelle naturelle actuelle.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Au total, cet aménagement va consommer 6.1 ha d'espace agricole dont une partie de zone humide. Mais il préservera environ 12 700 m² de zone humide renaturée.</p> <p>La destruction partielle de zones humides ne remet pas en cause leur fonctionnalité.</p>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'une des entreprises prévoyant son implantation dans cette zone fera l'objet d'un dossier d'autorisation ICPE.</p>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La circulation de véhicules liée aux activités ainsi que les activités elles-même peuvent engendrer des nuisances sonores.</p> <p>De plus l'axe routier principal aux abords du projet, à savoir la Route Départementale n°937, par son trafic routier, peut produire des nuisances sonores sur les futures activités de la zone.</p>
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Cela dépend du type d'activité développée par les entreprises qui s'installeront dans la zone artisanale.</p>
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Cela dépend du type d'activité développée par les entreprises qui s'installeront dans la zone artisanale.</p>

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'éclairage public mis en place dans la zone ainsi que les éventuelles enseignes lumineuses des entreprises implantées engendreront des émissions lumineuses.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Cela dépend du type d'activité développée par les entreprises qui s'installeront dans la zone artisanale.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets hydrauliques du projet (à savoir les rejets des noues de rétention munis de décantations et de vannes de fermeture pour traitement des pollutions chroniques et cloisonnement des pollutions accidentelles) se feront dans le fossé existant au Nord du projet et dans la zone humide renaturée (alimentation superficielle).</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Chaque acquéreur de lot devra mettre en place un assainissement autonome conforme aux normes de rejets pour le traitement de leurs eaux usées.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Du point de vue des aménagements, le projet prévoit la création d'une nouvelle voie et de nouveaux bâtiments. Il engendre également la perte de surfaces agricoles.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté devrait être dispensé d'une étude d'impact. En effet, ce projet verra principalement s'installer de petites entreprises locales, dans le domaine artisanal et des services. Et la "grande" entreprise qui s'installera devra faire l'objet d'une autorisation ICPE et devra en respecter les mesures compensatoires pour minimiser son impact sur le site.

Le terrain faisant l'objet de cet aménagement est situé dans une partie très rurale, dont le sol est caractérisé par la présence de limons plus ou moins argileux, éloigné de tous classements environnementaux et de zone fortement urbanisée.

La présence d'une zone humide (fortement dégradée par l'enclavement routier et l'activité agricole) en partie Sud du terrain est prise en compte dans l'aménagement de la zone. Ainsi, la destruction (surfaces aménagées en lot ou voirie) de zone humide est limitée au maximum, destruction compensée par la préservation d'une très grande partie de cette zone humide qui fera l'objet d'aménagements pour la valoriser: alimentation superficielle provenant des rejets traités des noues de rétention et création de baisses favorables à l'infiltration des ruissellements pour lui donner un pouvoir d'absorption. De plus, le maître d'ouvrage s'engage à assurer son entretien et sa pérennité.

D'un point de vue hydraulique, un dossier d'incidences au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement (déclaration loi sur l'eau) a été déposé en octobre 2012.

Le dossier détaille les mesures mises en place pour limiter les incidences du projet sur le milieu récepteur (sauf pour la parcelle réservée à l'entreprise FERS qui devra développer une gestion des eaux pluviales analysée et déterminée dans le dossier d'autorisation ICPE). Ainsi le projet présenté limitera :

- Les incidences quantitatives sur les eaux superficielles par la création de noues de rétention recueillant les eaux de ruissellement du projet et permettant le stockage des surcharges hydrauliques dues à un coefficient de ruissellement du projet supérieur à celui de l'état initial.
- Les incidences qualitatives sur les eaux superficielles par la création de zones de décantation au sein des noues de rétention pour le traitement des pollutions chroniques et par la mise en place de vannes de fermeture sur les ouvrages siphoniques pour cloisonnement des pollutions accidentelles.

Ainsi, le projet s'inscrit dans les orientations de SDAGE et les objectifs du SAGE.

De plus, ce projet ne prévoit aucun rejet dans les eaux souterraines, ni aucun terrassement de grande amplitude. Ainsi, il n'y a aucune incidence sur la qualité des écoulements souterrains.

Du point de vue des eaux usées, elles seront traitées individuellement à la parcelle grâce à la mise en place par chaque acquéreur d'un dispositif d'assainissement autonome. Ces installations, dont le rejet se fera dans le réseau d'eaux pluviales, respecteront les normes en vigueur (vérification obligatoire du dispositif à l'instruction du permis de construire). Ainsi, il n'y aura aucune incidence sur le milieu récepteur.

Enfin, cet aménagement comprend un volet paysager. En effet, l'ensemble des haies bordant le projet sera préservé, nettoyé et conforté permettant de diminuer l'impact visuel de la zone.

Et les noues de rétention ont été étudiées pour participer à l'agrément paysager du site, tout comme la valorisation de la zone humide préservée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Dossier Loi Sur Eau avec expertise Zone Humide
Annexe 7 : Schéma illustrant le fonctionnement hydraulique du projet (rubrique 6.1)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Le Poiré-sur-Vie

le, 27 décembre 2012

Signature

Le Maire, Régis PUISSON



